



Association Voodoo team
CAPOEIRA E MINHA SINA
Professeur : HAITI
REGLEMENT INTERIEUR ET
FINANCIER¹
Année sportive 2019-2020



www.arte-capoeira.com

L'association Voodoo team « CAPOEIRA E MINHA SINA » s'engage à œuvrer dans le respect de la liberté et l'indépendance de chacun. Elle détermine ses actions en toute autonomie. Elle a pour but de favoriser l'épanouissement physique et psychologique des jeunes à partir de 1 an (si la marche est acquise) et des moins jeunes, sans limite d'âge à travers la pratique de la capoeira et les moyens utiles à ce but (sorties, entraînement improvisé, démonstrations, forum...). Ainsi, des évènements gratuits sont organisés au cours de l'année en particulier pour les enfants à des occasions particulières (Noel, Halloween, fin d'année...). Des stages (gratuits ou payants) sont également proposés lors des vacances scolaires.

Une rencontre internationale de Capoeira (batizado) est prévue un week-end de mai. Elle permet à l'enfant/adulte de changer de corde : c'est le même principe que le changement de ceinture au judo. Une cotisation est prévue à cet effet et permet à l'enfant/adulte d'accéder aux stages organisés par des maîtres et professeurs de différents pays, d'avoir le T-shirt de l'évènement et de recevoir un diplôme délivré en même temps que sa nouvelle corde.

Une compétition interne aux enfants/adultes de l'école Arte Capoeira est également organisée pendant un week-end en fin d'année scolaire. C'est un moment de joie et de rencontre avec des maîtres et professeurs de différents pays. Un système de jury est mis en place pour récompenser les enfants/adultes dans différentes catégories. Nous reviendrons vers vous au cours de l'année pour la cotisation associée qui permet de participer au stage, d'avoir un T-shirt et une(des) médaille(s). L'association prend à sa charge une grande partie des frais engagés à cette occasion.

La tenue est obligatoire pour les cours ; son coût peut être réglé au moment de la cotisation (cf. tableau des tarifs).

Les adhérents (adultes/enfants) en retard de plus 5 minutes n'auront pas accès au cours.

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours des enfants.

Une assurance responsabilité civile est à contractée personnellement par chaque adhérent, elle vient en complément de l'assurance souscrite par l'association.

Il est rappelé que les cours se terminent à l'heure et que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. En aucun cas le professeur ou le gardien du gymnase ne pourront prendre en charge cette responsabilité.

Le dossier d'inscription doit être rendu complet avec paiement intégral (échelonné ou pas) avant de pouvoir commencer les cours. Le paiement peut être effectué par chèque, libellé au nom de « CAPOEIRA E MINHA SINA ». En cas d'échelonnement des paiements par chèque (**maximum 2**), ces derniers doivent être donnés avec des dates de dépôt au dos (encaissement le 5 du mois) et le nom de l'enfant/adulte. Un chèque non honoré entraînera l'interruption de l'entraînement de l'élève jusqu'à régularisation. La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'interruption des cours à l'initiative de l'élève et en cas de perte du statut de membre. La qualité de membre se perd, entre autre, en cas de faute grave comme l'entorse aux règles de vie et de non-respect d'autrui, conformément à la philosophie du professeur. La notification de radiation sera signifiée par écrit.

Un reçu de paiement pourra être délivré sur demande. En cas d'inscription en cours d'année, la cotisation sera calculée au prorata du reste de l'année.

Les aides des Comités d'Entreprise UNIQUEMENT sont acceptés. Les « bons loisirs » CAF ne sont plus acceptés.

Pour tout renseignement ou problème, s'adresser à : Haiti (06 14 37 87 97) ou Formiga (06 95 73 83 29).